



# FOOTBALL À 11

**COUPES RÉGIONALES WEEK-END**

**J. MAURIZE (SM) / J-P. TIMBAUD (SA) / P. DERRIEN (DM)**

**LA MADJER N°3**

03 mars 2026



### **Jean MAURIZE**

Ancien salarié au PTT et premier Secrétaire Général du Comité de Paris, il a marqué la vie du Comité par ses qualités humaines, ses démarches de rassemblement et son dévouement. Il œuvra sans relâche au développement du Comité avec le souci de former et d'éduquer. Il a participé à la création d'un championnat foot le samedi matin, le lundi soir et pendant 3 ans un championnat du lundi après-midi (commerçants, coiffeurs, bouchers). Ces valeurs furent toujours accompagnées du sens de la justice, et du respect envers les bénévoles. Il a été élu Maire Adjoint délégué des Sports de Saint-Denis, un rôle qu'il occupa de 1989 à 1995.



### **Jean-Pierre TIMBAUD**

Secrétaire du Syndicat des métaux affilié à la C.G.T., fondateur et syndicaliste Français appartenant à la confédération générale du travail. Dans les années 1930, habitant à Rosny-sous-Bois, Jean-Pierre TIMBAUD a lutté activement durant les grandes grèves qui ont précédé le Front Populaire, notamment chez Renault et Citroën. Il est fusillé comme otage en représailles à l'attentat du 20 octobre 1941 contre le Feldkommandant Karl Hotz « Les Martyrs de Châteaubriant », parmi les 48 otages se trouvaient aussi Guy MOQUET.

La Coupe du Samedi Après-midi a été associée en son temps par des responsables sportifs de la FSGT IDF, en hommage à la résistance Française dans notre pays pendant la 2<sup>de</sup> guerre mondiale. Jean-Pierre TIMBAUD résistant français a donné son nom à de nombreuses rues dans les villes de France.



### **Paul DERRIEN**

Ajusteur à l'usine Bronzavia (équipements pour l'Aéronautique) à Courbevoie où il était un pratiquant et un dirigeant de la Section Football, il rejoindra ensuite l'USEG. Ses responsabilités à la FSGT furent nombreuses, membre à la Commission Foot du Comité 92 puis membre de la Commission Foot du Comité 75 et enfin membre de la Commission de la Coupe Auguste DELAUNE où il était le vérificateur de la Trésorerie. Par ses qualités humaines et son dévouement, il a marqué la vie de notre Fédération.

# **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

## **1. ORGANISATION DES ÉPREUVES**

Les équipes qui participent aux coupes régionales de week-end sont issues des Brassages. L'ensemble des différents tours se joueront sous forme de matchs à élimination directe.

## **2. GESTION DES ÉPREUVES**

La gestion des coupes régionales du samedi matin, du samedi après-midi et du dimanche matin a été confiée, comme depuis plusieurs saisons, à la Ligue IDF.

La communication sur ces trois épreuves se fera par l'intermédiaire d'un bulletin spécifique qui sera envoyé à tous les clubs engagés pendant toute la durée de l'épreuve. Ce bulletin fournit les informations concernant le calendrier prévisionnel et le rappel des dispositions générales pour la gestion de ces trois épreuves.

Le suivi de l'épreuve s'effectue, non seulement à travers le bulletin mais aussi, sur le site web du foot en Île-de-France. Les clubs sont donc fortement invités à consulter le site pour connaître les dernières infos sur ces épreuves : <https://footfsgtidf.org>

## **3. GESTION DES TERRAINS**

Nous rappelons que les horaires des concessions des clubs recevants doivent absolument être respectés, faute de quoi certains matchs risquent d'être interrompus avant les 90 minutes.

Quand le match s'apprête à démarrer après l'horaire théorique, les équipes et les arbitres doivent décider AVANT LE COUP D'ENVOI que le match sera raccourci dans sa durée en fonction de l'horaire de début de match. En cas de problème de ce type, les matchs ne seront pas reprogrammés et la Commission gestionnaire statuera en fonction des responsabilités respectives des clubs et des arbitres.

## **4. CONSEILS AUX ÉQUIPES**

### **A) Règlement des Coupes**

Vous retrouverez le règlement sur des compétitions hiérarchisées de football A 11, Championnats et Coupes (éditions septembre 2024) sur [ce lien](#).

### **B) Horaires des matchs**

En coupe MAURIZE et coupe DERRIEN (samedi matin et dimanche matin) :

- Horaire unique : 9h30 toute l'année avec tolérance de 15 minutes sur le terrain toutes formalités accomplies.
- Horaire spécifique de l'installation ou de la concession du club recevant.

En coupe TIMBAUD (samedi après-midi) :

- Horaire : 14h30 (horaire d'hiver) ou 15h00 (horaire d'été) avec tolérance de 15 minutes sur le terrain toutes formalités accomplies.
- Horaire spécifique de l'installation ou de la concession du club recevant.

Autre horaire à proposer par le club recevant par écrit. Accord indispensable de la Commission Football IDF.

### C) Adaptation des lois de jeu

- 2 périodes de 45 minutes sans prolongation. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'épreuve des tirs au but. La seconde période peut être réduite en fonction du temps disponible sur le créneau de manière à pouvoir jouer les tirs aux buts. Il n'y a pas de prolongation dans les épreuves de Coupes FSGT.
- Joueurs qualifiés pour les tirs au but : Tous les joueurs inscrits sur la feuille de match pourront participer à l'épreuve des tirs au but, à l'exception des joueurs définitivement expulsés lors de la rencontre (exclusion et/ou 3ème sortie temporaire).
- Si, à la fin du match et avant ou pendant les tirs au but, une équipe se retrouve en supériorité numérique, elle devra réduire le nombre de ses joueurs autorisés afin d'être à égalité avec ses adversaires, et informer l'arbitre du nom et du numéro de chaque joueur retiré.
- Touche exclusivement à la main.

### D) Feuilles de matchs

Des feuilles de matchs spécifiques aux trois coupes sont disponibles sur le site [www.footfsgtidf.org](http://www.footfsgtidf.org) (rubrique coupe régionale).

Les feuilles de matchs sont à envoyer par mail à l'adresse : [lif@fsgt.org](mailto:lif@fsgt.org)

L'envoi en incombe au club vainqueur si le match s'est déroulé normalement, ou au club recevant dans tous les autres cas. Seule la réception de cette feuille permet la validation du résultat.

### E) Qualification et autorisations

Pour une participation aux quarts de finale, demi-finales et finales des coupes en IDF, la licence du joueur devra avoir été qualifiée trente jours au moins avant la date des quarts de finale. Cette date peut différer en fonction des moments de pratique.

### F) Report de match

Aucune demande de report de match ne sera prise en compte sur simple demande des clubs. Seule la Commission gestionnaire (Ligue IDF) est compétente pour étudier les cas de force majeure.

### G) Désignations des arbitres

Les collectifs départementaux d'arbitrage désignent en fonction des disponibilités les arbitres pour diriger les rencontres.

### H) Indemnités d'arbitrage

Les indemnités des arbitres officiels désignés sont à régler par moitié, par chacun des deux clubs.

### I) Collectif de gestion

Tous les courriers, rapports, feuilles de matchs concernant les coupes régionales P. MAURIZE, J.P. TIMBAUD et P. DERRIEN sont à adresser à la Ligue IDF à [lif@fsgt.org](mailto:lif@fsgt.org)

La Commission de Discipline de la Ligue IDF gère et convoque les clubs en cas de litige.

# CALENDRIERS GÉNÉRAUX DES COUPES RÉGIONALES WEEK-END

SAMEDI (MAURIZE & TIMBAUD)		DIMANCHE (DERRIEN)	
Dates	Tours	Dates	Tours
31/01/2026	1/8e Coupes R.	30/11/2025	Cadrage
28/02/2026	1/4 Coupes R.	01/02/2026	1er Tour
28/03/2026	1/2 Coupes R.	01/02/2026	1/8e Coupe R.
25/04/2026	Finales Coupes R.	01/03/2026	1/4 Coupe R.
		29/03/2025	1/2 Coupe R.
		26/04/2026	Finale Coupe R.

## COMMISSION RÉGIONALE

**Présents :** J-M. BOUTTEAU – J-M. CALLY – A. CALERO

### **Courriers**

#### LES CRABES DE PARIS (MAHMOUD R.) - 31/01/2026 - Coupe DERRIEN

- ❖ Forfait pour le match du 01 février face à ST ANTONY S PASSAIYOOR.
  - Forfait enregistré.

#### DIAMBARS FC - 31/01/2026 - Coupe TIMBAUD

- ❖ Forfait pour le match du 31 janvier face à CM AUBERVILLIERS B.
  - Forfait enregistré.

#### ACOLYTES MARLUSSIENNE 11 (VARINI R.) - 31/01/2025 - Coupe DERRIEN

- ❖ Forfait pour le match du 01 février face à AS GO WEST.
  - Forfait enregistré.

#### MAURICE ALL STARS - 01/02/2025 - Coupe DERRIEN

- ❖ Indisponibilité du terrain pour la rencontre du 01 février face à ACP CHOISY LE ROI.
  - Match reprogrammé au 22 février.

# COUPE JEAN MAURIZE

## ÉQUIPES PARTICIPANTES

ACPAO 18	AS-BARRACUDA-A	GM-AUBERVILLIERS-A
DYNAMO RICARIOCA	FC BATIGNOLLES	FC-KODEMADE
FC MOULIN VERT	INTERNATIONALE METEQUE	MBDA SPORT B
PARIS PANTIN FC	PARIS WANDERERS FC	UA SOCIETE GENERALE A
UA SOCIETE GENERALE B	US IVRY JJ ROUSSEAU	

## Résultats

n°	MAURIZE - 1/4 de Finale		Score
1	UA SOCIETE GENERALE A	MBDA SPORT B	4 - 2
2	FC MOULIN VERT	US IVRY JJ ROUSSEAU	0F - 3
3	UA SOCIETE GENERALE B	DYNAMO RICARIOCA	1 - 3
4	INTERNATIONAL METEQUE	FC BATIGNOLLES	4 - 4 5 t.a.b. 6

## Demi-finale - le 28 mars 2026

Match à jouer selon les horaires spécifiques de l'installation ou de la concession du club recevant avec une tolérance de 15 minutes toutes formalités accomplies.

Au cas où l'équipe recevante ne disposerait pas de son terrain à la date du match, elle se doit de contacter son adversaire pour inversion.

N° du match	Date du match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Terrain
1	28/03/26	UA SOCIETE GENERALE A	US IVRY JJ ROUSSEAU	Poissonniers H - 11h - Paris 18ème
2	28/03/26	FC BATIGNOLLES	DYNAMO RICARIOCA	Poissonniers A - 11h - Paris 18ème

# COUPE JEAN-PIERRE TIMBAUD

## ÉQUIPES PARTICIPANTES

AS BAOBAB B	AS GREVES COLOMBES	AS MALGACHE A
ASA RIGONDES	ASCO RUEIL A	CM AUBERVILLIERS B
DIAMBARS FC	ESF PARIS	ETOILE ROUGE
FC ALWEHDA	GARE DE BONDY	MELTING PASSES
SAMARITAINE FC	UST	

## Résultats

n°	TIMBAUD - Quart de Finale		Score
1	CM AUBERVILLIERS B	GARE DE BONDY	4 - 1
2	ASA RIGONDES	ASCO RUEIL A	3 - 7
3	SAMARITAINE FC	ESF PARIS	1 - 2
4	MELTING PASSES	ETOILE ROUGE	6 - 2

## Sanctions

Com.	Date	NOM du joueur	N° Licence	CLUB	C
LIF	28/02/2026	DE LA REBERDIERE Meedy Luc	561913	ASA RIGONDES	J
LIF	28/02/2026	QUIONQUION Yoann Mathias	565251	ASA RIGONDES	J
LIF	28/02/2026	BANGOURA Mohamed	489037	ESF PARIS	J
LIF	28/02/2026	RANGOM Jeremy	387169	SAMARITAINE FC	J

## Demi-finale - le 28 mars 2026

Match à jouer selon les horaires spécifiques de l'installation ou de la concession du club recevant avec une tolérance de 15 minutes toutes formalités accomplies.

Au cas où l'équipe recevante ne disposerait pas de son terrain à la date du match, elle se doit de contacter son adversaire pour inversion.

N° du match	Date du match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Terrain
1	28/03/26	ESF PARIS	ASCO RUEIL A	L Lumière Ann - 15h30 - Paris 20ème
2	28/02/26	MELTING PASSES	CM AUBERVILLIERS B	L Lumière Hon - 15h30 - Paris 20ème

# COUPE PAUL DERRIEN

## ÉQUIPES PARTICIPANTES

ACOLYTES MARLUSSIENNE 11	ACP CHOISY LE ROI	AS BUFFON FOOTBALL
AS GO WEST	AS MALGACHE C	AS TURKIYE DES MUREAUX
ASMP	ETOILE BLEUE VITRY	FC RENAISSANCE
JOIE DE JOUER	LES CRABES DE PARIS	MAURICE ALL STARS
FC SOLVEIRA A	FC ZARSA A	SAI AIT ISSAD
ST ANTONY S PASSAIYOOR	REAL IQUITOS FC	VINGERA FC

## Résultats

n°	DERRIEN - 8es de Finale		Score
2	MAURICE ALL STARS	ACP CHOISY LE ROI	1 - 0
8	SAI AIT ISSAD	ETOILE BLEUE VITRY	2 - 1

n°	DERRIEN - Quart de Finale		Score
1	AS GO WEST	FC ZARSA A	1 - 6
2	SAI AIT ISSAD	ST ANTONY S PASSAIYOOR	3 - 0F
3	FC SOLVEIRA A	AS MALGACHE C	3 - 1
4	MAURICE ALL STARS	JOIE DE JOUER	0 - 2

## Sanctions

Com.	Date	NOM du joueur	N° Licence	CLUB	C
LIF	22/02/2026	MUNGUR Achille	549708	MAURICE ALL STARS	R
LIF	22/02/2026	MUHAMMAD SALSAHBIL Washeer	488310	MAURICE ALL STARS	J
LIF	22/02/2026	DUARTE SEMEDO Abrao	547682	MAURICE ALL STARS	J
LIF	22/02/2026	ALVES FOLHA David	209539	ACP CHOISY LE ROI	J
LIF	22/02/2026	MARTINS Thimote	209532	ACP CHOISY LE ROI	R
LIF	22/02/2026	BALEH Aziz	489036	SAI AIT ISSAD	J
LIF	22/02/2026	DIALLO Demba	355061	ETOILE BLEUE VITRY	J
LIF	22/02/2026	IBRAHIM Amil	395895	ETOILE BLEUE VITRY	B

LIF	01/03/2026	DEL CAMPO Leith	554008	AS MALGACHE C	J
LIF	01/03/2026	DJIGO Mohamed	579310	AS MALGACHE C	B
LIF	01/03/2026	DJIGO Mohamed	579310	AS MALGACHE C	R
LIF	01/03/2026	DRAFOE Kokou	441164	JOIE DE JOUER	J

## Demi-finale - le 29 mars 2026

Match à jouer selon les horaires spécifiques de l'installation ou de la concession du club recevant avec une tolérance de 15 minutes toutes formalités accomplies.

Au cas où l'équipe recevante ne disposerait pas de son terrain à la date du match, elle se doit de contacter son adversaire pour inversion.

N° du match	Date du match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Terrain
1	29/03/26	FC ZARSA A	JOIE DE JOUER	Parc des Sports n°1 - 11h - Bobigny 93
2	29/03/26	FC SOLVEIRA A	SAI AIT ISSAD	L.Biancotto - 9h - Paris 17ème